Réflexions sur le renouveau des clubs politiques après l'alternance du 10 mai 1981

DANIEL COLARD (1)

C'est une véritable épidémie. Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, il y a maintenant dix-huit mois, on assiste dans l'opposition à un extraordinaire foisonnement d'associations, de cercles, de centres d'études, de laboratoires d'idées, bref de clubs de réflexion. Phénomène de mode, sans doute, mais qui répond sûrement à un besoin politique et à une nécessité — le refus de beaucoup de citoyens de s'engager dans les partis traditionnels — parce que la vague ne retombe pas. Chaque semaine, le *Journal officiel* fait mention de nouvelles sociétés de pensée.

Cette poussée des clubs — un peu confuse — n'est pas la première sous la Ve République. Elle survient après celle des années 1958-1968 et celle de la période 1973-1975. En effet, c'est d'abord l'opposition au régime gaulliste qui créa des structures d'accueil et de réflexion pour rénover les vieux partis de la gauche non communiste au début des années 60, puis ce fut au tour de la majorité gaullo-giscardienne au milieu de la décennie des années 70 de mettre sur pied des « laboratoires d'idées ».

Pour les politologues et les constitutionnalistes : la IIIe République a été la « République des députés » ; la IVe, celle des « Partis » ; la Ve République passera-t-elle dans l'histoire comme celle des « Clubs » ? On peut encore formuler l'interrogation autrement : ce régime politique inédit ne serait-il pas celui de la « technocratie » et de la « clubocratie » ? Economiquement, à la « société industrielle technocratique » dépeinte par R. Aron (2), correspondrait pour ainsi dire naturellement une « société politique clubocratique ». Il est évidemment trop tôt — faute de recul historique — pour apporter un début de réponse à cette question intéressante...

(1) Chargé de Conférences de droit public à l'Université de Franche-Comté.

(2) Cf. *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Paris, Edit. Gallimard, coll. « Idées », 1962.

Quoi qu'il en soit, la résurgence politique d'un phénomène ancien — n'oublions pas qu'à l'origine les premiers partis français étaient des clubs et que ce sont les sociétés de pensée (Jacobins et Girondins) qui ont conduit la Révolution de 1789 — n'est pas sans signification. Dans notre thèse de doctorat (3), nous nous étions penché sur la première vague de création de ces « laboratoires du citoyen » et/ou de « réflexion » — il n'y a pas ici d'appellation contrôlée ; aujourd'hui, nous allons braquer le projecteur sur la troisième, la seconde ne méritant pas une attention particulière vu son caractère modeste et le faible impact qu'elle a eu sur la vie politique des années 1973-1978. Dans le cadre de ce court article nous tenterons de répondre aux trois questions suivantes : pourquoi les clubs prolifèrent-ils depuis le 10 mai 1981 ? quelle est la nature politique du phénomène ? quel est enfin son avenir ?

COMMENT S'EXPLIQUE L'ÉCLOSION DES CLUBS ?

La renaissance des cercles et des centres d'études s'explique d'abord par la double victoire électorale obtenue par les socialistes en mai et juin 1981 : conquête de l'Elysée — poste clef dans les institutions de la V^e^ République — et de la majorité parlementaire à l'Assemblée nationale. Pour la première fois depuis vingt-trois ans, l'alternance politique se produisait au sommet de l'Etat et au Palais-Bourbon. L'événement était considérable et ne pouvait pas ne pas créer un choc, un traumatisme politique et psychologique au sein des partis de la nouvelle opposition.

Le deuxième facteur à prendre en considération pour comprendre les réactions des électeurs modérés après la défaite du 10 mai — à savoir un phénomène de rejet ou en tout cas d'indifférence marquée vis-à-vis des structures partisanes gaullistes et giscardiennes — est ce que l'on a fort justement appelé pendant la campagne présidentielle la « guerre des chefs ». Le duel que se sont livrés V. Giscard d'Estaing, Président sortant, et J. Chirac, ex-Premier ministre du chef de l'Etat (1974-1976), a entraîné non seulement la chute de VGE mais la défaite de l'UDF et du RPR aux élections législatives de juin 1981. Les giscardiens ont accusé les chiraquiens de trahison, et réciproquement. D'où chez de nombreux militants et électeurs la volonté manifeste de prendre des distances par rapport aux partis traditionnels ; d'où aussi la nécessité d'analyser les causes profondes de ce double échec et de penser aux moyens de reconquérir le pouvoir.

Autre facteur important : la victoire de la gauche a engendré à droite un « étrange vide intellectuel » et un « curieux désert idéologique » (4) qui traduisaient une certaine faillite des appareils partisans de l'ancienne majo-

(3) *Le phénomène des clubs politiques sous la V^e^ République : 1958-1965*, thèse soutenue à la Faculté de Droit de Paris, le 26 octobre 1965, devant le recteur Marcel Prélot, président, et les P^rs^ René Capitant et André Philip, suffragants.

(4) Cf. A. DUHAMEL, Le désert idéologique français, in *Le Monde* du 4 mars 1982.

rité. Alain Duhamel a souligné avec sagacité : « Comme chaque fois qu'elle se produit, cette victoire a déclenché un tintamarre assourdissant de querelles infinies, de polémiques, d'apostrophes, de procès d'intention. Le débat politique tourne au mauvais théâtre, les sectarismes se répondent, les uns n'acceptant pas vraiment leur défaite, les autres dominant mal leurs succès. L'alternance provoque en France l'imprécation » (5). Cette vision manichéenne de l'adversaire crée une « guerre civile froide » — pour reprendre le titre d'un livre de l'éditorialiste du journal *Le Monde*, A. Fontaine — qui interdit tout débat d'idées digne de ce nom. Et n'incite pas — c'est le moins qu'on puisse dire — le citoyen qui s'intéresse à la vie politique de son pays à adhérer à un parti. Battue électoralement, l'opposition n'existait plus intellectuellement : elle devait donc faire retraite, réfléchir et innover.

Un quatrième facteur s'ajoute aux précédents et complète cette analyse : l'accession à la vie politique d'une nouvelle génération de citoyens, la montée de nouvelles forces vives dans la vie économique et sociale, la modification de la composition sociologique de l'électorat français.

La V^e^ République — de 1958 à 1981 — a été gouvernée par une majorité homogène composée de gaullistes et de giscardiens. L'abaissement de l'électorat à 18 ans en 1974 a permis à cette nouvelle génération de s'exprimer politiquement un peu plus tôt que prévu, alors que la jeunesse avait déjà contesté sérieusement, en mai 1968, les structures de la société de consommation. D'autre part, l'industrialisation et l'urbanisation de la France ont bouleversé les rapports de force électoraux traditionnels : la syndicalisation des femmes, l'exode rural, le développement du secteur tertiaire ont conduit à la constitution d'une vaste classe moyenne (le fameux « groupe central » mentionné par VGE dans *Démocratie française* publié en 1976), 85 % de la population active étant désormais des salariés.

Rappelons qu'en 1974 V. Giscard d'Estaing ne l'avait emporté sur F. Mitterrand que par 50,2 % des voix. L'opposition d'alors avait gagné les élections cantonales de 1976, les municipales de 1977 et perdu les élections législatives de 1978 à cause de la rupture de l'Union de la gauche en septembre 1977. Comme il a été dit : la majorité électorale ne coïncidait déjà plus avec la majorité sociologique. La distorsion cessera avec la victoire du 10 mai 1981. Mal à l'aise dans les partis, déçus par leurs chefs, lassés par les querelles et les rivalités personnelles, on saisit les motivations des nouveaux électeurs qui les poussent à militer dans des structures souples pour préparer les chemins de l' « après-socialisme ». L'exemple des clubs de gauche des années 60 était là pour démontrer que le rayonnement ou l'influence politique peut s'acquérir ailleurs que dans les formations partisanes. Même chose pour le « pouvoir culturel ».

Enfin, les forces politiques hostiles à l'idéologie socialiste ont pris conscience qu'il fallait s'adapter à la situation nouvelle en prenant du champ par rapport à l'action, c'est-à-dire que le retour au pouvoir passait néces-

(5) ID., *op. cit.*

sairement par un important effort de réflexion idéologique et doctrinale. Les clubs mettent l'accent sur leur fonction programmatique : ils s'efforcent d'apparaître comme des « laboratoires d'idées », d'où pourrait sortir une stratégie « alternative au socialisme » pour l'opposition à l'horizon 1986 ou 1988, dates des prochaines échéances électorales.

Tels sont les principaux facteurs qui expliquent la floraison actuelle des sociétés de pensée : le traumatisme de 1981, la guerre des chefs, le vide idéologique, l'arrivée des couches nouvelles, la volonté de réfléchir et de préparer l'avenir en marge des structures politiques habituelles. Les clubs font partie des « nouveaux circuits de l'opposition » et peuvent même servir de « courroie de transmission » aux intellectuels de droite qui n'hésitent plus, aujourd'hui, à parler, contrairement à ceux de gauche devenus brusquement silencieux (6)... Cette multiplication de laboratoires d'études appelle de suite une autre question : quelle est, politiquement, la signification de ce mouvement ?

LA NATURE POLITIQUE DU PHÉNOMÈNE EN COURS

Historiquement, nous l'avons démontré dans notre thèse, le phénomène des clubs est un phénomène de gauche. Ils naissent dans des périodes troubles pour accélérer des évolutions, préparer des transformations indispensables et jouent parfois un rôle révolutionnaire. C'est le cas en 1789, en 1830 et en 1848. Les sociétés de pensée resurgissent en 1871 au moment de la Commune de Paris. Sous la IIIe République, la Ligue des Droits de l'Homme et la Franc-Maçonnerie exercent une influence de même nature, même si ces groupes de pression se cantonnent à la défense du régime républicain et de la laïcité. Plus remarquable et plus symbolique encore est la création du « Parti républicain radical et radical-socialiste » en 1901, parti qui se constitue par la réunion de divers comités, cercles et associations de pensée et qui fonctionnera toujours comme un club politique (7). Sous la IVe République, l'actuel ministre de la défense, Charles Hernu, fondera avec d'autres jeunes radicaux, en 1951, le Club des Jacobins.

Après les événements du 13 mai 1958 et le retour au pouvoir du général de Gaulle, l'opposition au régime de la Ve République — socialiste et radicale notamment — va multiplier la création des « laboratoires d'idées » et du « citoyen ». De 1958 à 1959, on dénombrera par dizaine les cercles politiques que Janine Mossuz classe en plusieurs catégories (8) : la première vague, écrit-elle, est celle des clubs qui rassemblent les « minoritaires d'un parti » (les « Jacobins » ; « Socialisme et démocratie » fondée en 1963 par A. Savary

(6) Consulter la série d'articles intitulés « Nouveaux circuits de l'opposition » parus dans *Le Monde* des 19, 20, 21 et 22 octobre 1982 ; voir surtout l'article de Patrick JARREAU du 21 octobre : La « courroie de transmission » des intellectuels.

(7) Cf. l'excellent petit ouvrage de Claude NICOLET, *Le radicalisme*, Paris, PUF, 1957, coll. « Que sais-je ? », n° 761.

(8) Janine MOSSUZ, *Les clubs et la politique en France*, Paris, Ed. A. Colin, 1970.

avec des dissidents du PSU ; l' « Atelier républicain », crée en 1964 par des radicaux de gauche ; l' « Union des Groupes et Clubs socialistes » constituée en 1967 par des minoritaires du PSU) ; la seconde vague est celle des « clubs filiales de partis », ce sont essentiellement les clubs de la SFIO (cercles « Jean-Jaurès et le Centre national d'Etudes et de Promotion) ; la dernière vague est celle des « Clubs-Wagons » nés à la fin des années 60 pour permettre à des personnalités isolées d'entrer ensemble et non pas à titre individuel dans l'un des éléments constitutifs de la FGDS : l'Union des Clubs pour le Renouveau de la Gauche fondée en 1965 (UCRG).

En 1964, on a assisté à deux regroupements de clubs : le premier s'est réalisé à l'occasion des « Assises de la Démocratie » tenues à Vichy en avril par Jean-Moulin, Citoyens 60, Rencontres, Positions, Démocratie nouvelle, Tocqueville, etc. ; le second a eu lieu à Paris, en juin 1964, une quarantaine de clubs — non pas de « réflexion » — mais de « combat politique » décidant de se constituer en « Convention des Institutions républicaines » (9). Ce sont les sociétés de pensée qui lanceront la candidature de Gaston Defferre à l'Elysée fin 1963 et le maire de Marseille qui proposera la création d'une « Fédération démocrate socialiste » allant des « socialistes jusqu'aux démocrates-chrétiens ». La grande Fédération devait réunir la SFIO, le Parti radical, l'UDSR, le MRP et les clubs. Faute d'accord entre les différentes composantes, la tentative échoue en juin 1965. A la fin de l'été, le 9 septembre, F. Mitterrand pose sa candidature à l'Elysée et le lendemain naît la « petite fédération » qui regroupe : la SFIO ; les radicaux et l'UDSR ; la Convention des Institutions républicaines, c'est-à-dire la famille des clubs. La Fédération de la Gauche démocrate et socialiste (FGDS) disparaîtra avec la crise de mai 1968 et l'échec des législatives de juin. Mais, une fois de plus, les clubs seront à l'origine du renouveau de la gauche puisqu'ils participent aux Congrès constitutifs d'Alfortville (mai 69) et d'Issy-les-Moulineaux (juillet 69) qui donnent naissance au nouveau Parti socialiste. Deux ans plus tard, le Congrès d'Epinay marque l'entrée de la Convention des Institutions républicaines au PS, dont F. Mitterrand devient le premier secrétaire (10).

Ce bref rappel historique et politique illustre bien l'ancrage à gauche du phénomène que nous étudions. Or, la nouvelle génération des clubs issue du 10 mai 81 s'épanouit à droite. Pourquoi ? On a mentionné plus haut les facteurs de cette renaissance. Il n'en reste pas moins que — politiquement — l'interprétation du phénomène est particulièrement complexe.

Certes, l'existence des sociétés de pensée est une constante de la vie politique française, mais la situation de l'opposition, aujourd'hui, n'est en rien comparable à celle de la gauche dans les années 60. A l'époque, les clubs de gauche contestaient les vieux partis de la IV^e^ République — comme la SFIO — et cherchaient leur propre cheminement vers un renouveau.

(9) On trouve là le « Club des Jacobins » de Ch. Hernu et la « Ligue pour le Combat républicain » fondée par F. Mitterrand dès 1959.

(10) Sur tous ces points on se reportera à la thèse d'Olivier DUHAMEL, *La gauche et la V^e^ République*, Paris, PUF, 1980.

Actuellement, la plupart des clubs proches de l'ex-majorité sont, en fait, des « filiales » ou des « appendices » des grands partis mis en place sous la Vᵉ République. Si l'UDF traverse une certaine crise d'adaptation, le RPR, lui, se porte bien et recrute même de nouveaux adhérents. La première formation — coalition plutôt que fédération de partis — n'a jamais été un « parti de masse » mais de cadres ; la seconde, bien structurée et profondément enracinée dans le pays, présente des caractéristiques inverses. Ce serait une erreur de croire que les partis de droite sont agonisants... Les appareils fonctionnent, la direction n'est pas contestée, les adhésions affluent depuis le succès des cantonales de mars 82. Seulement, les partis souffrent du discrédit de la défaite de 1981.

Notons aussi qu'il existait à droite des laboratoires d'idées avant le 10 mai : V. Giscard d'Estaing n'avait-il pas — dès 65 — quadrillé la France avec ses clubs « Perspectives et Réalités » ? les Gaullistes eux-mêmes n'avaient-ils pas fondé les clubs « Nouvelle Frontière, » et E. Faure créé le « Comité d'Etudes pour un Nouveau Contrat social », en 1969 ? Il n'est sûrement pas exagéré de dire que les clubs giscardiens ont constitué un atout important dans la campagne présidentielle de 1974 et par la suite un « vivier permanent » dans lequel puisait le Président de la République pour choisir ses ministres. *Mutatis mutandis*, les « Clubs 89 » d'inspiration gaulliste qui se multiplient en province pourraient remplir une fonction analogue au profit de Jacques Chirac lorsque celui-ci décidera de poser sa candidature à la magistrature suprême.

Tous ces « laboratoires de pensée » ont en commun plusieurs traits. Ils ont la même ambition, « imaginer autre chose », comme disaient les « soixante-huitards ». Ils se situent tous à l'extérieur ou au moins en marge des structures politiques habituelles. Ils s'efforcent de porter la bataille sur le terrain idéologique ; ils ont fait leur la thèse de Gramsci : la reconquête du pouvoir politique passe par celle du « pouvoir culturel ». Enfin, s'il y a consensus absolu sur le rejet du socialisme, les divergences restent vives quant aux moyens de combattre cette doctrine jugée « perverse ».

Il serait intéressant ici d'élaborer une elassification de ces différentes associations. La typologie des clubs reste à faire. On distinguera sommairement : les clubs qui donnent priorité à l' « action politique (les Comités d'Action républicaine — CAR — par exemple) ; ceux qui privilégient la « réflexion » (le Club de l'Horloge, le Contrat social, le CIEL, les Cercles universitaires) ; ceux qui gravitent dans l'orbite d'un parti (« Perspectives et Réalités », les « Clubs 89 ») ; ceux qui sont liés à des personnalités (le « Contrat social » d'E. Faure, le mouvement « Défense-Epargne » de René Monory) ; ceux qui défendent des intérêts sectoriels (« Solidarité médicale » du Pr Bernard Debré, club tout à fait corporatiste qui lutte pour la défense de la médecine libérale et du double secteur dans les hôpitaux) (11).

Le nombre des adhérents, l'audience, les moyens financiers de ces cercles varient énormément. Il est très difficile de savoir exactement ce

(11) On consultera en annexe la liste des prineipaux clubs qui font parler d'eux.

qu'ils représentent. Beaucoup meurent quelques mois après leur naissance... Après l'enthousiasme qui accompagne toute création, surviennent la lassitude et le découragement des bonnes volontés. Le phénomène est moins quantitatif que qualitatif : il est donc peu mesurable. Dans une enquête assez récente, Gilles Fabre-Rosane souligne — ce qui est nouveau historiquement — que les clubs enregistrent un courant d'adhésions de la part de deux secteurs inquiets de la victoire électorale de la gauche : les professions libérales et les entreprises privées (12). C'est ainsi qu'à côté de la catégorie des hauts fonctionnaires et des intellectuels, on rencontre des avocats, des chefs d'entreprise, des cadres de l'industrie, du commerce, des banques, des assurances, des médecins, des pharmaciens, des notaires. La composition sociologique des clubs de gauche, dans les années 60, n'était évidemment pas la même... En règle générale, la proportion des femmes demeure faible, autour de 10 %, sauf à « Perspectives et Réalités » (30 %).

Actuellement, chaque cellule travaille de son côté ; aucune tentative de regroupement n'est à signaler. La concurrence et l'émulation aiguillonnent les activités des uns et des autres. La seule organisation fédérative existante s'appelle la CNO : la Confédération pour une Nouvelle Opposition. Elle a vu le jour en janvier 1982 sur une initiative prise par Christian Michel et Pierre Gely. Objectif : elle se propose d'aider à survivre les clubs fragiles, en leur offrant des moyens et en leur apprenant à se structurer. La CNO regroupe une vingtaine de clubs décentralisés sur toute la France, dont les objectifs sont très variés : la Confédération a indirectement apporté son soutien à de nombreux candidats aux élections cantonales de mars 1982.

Comme on le voit, la nature politique du phénomène observé est assez complexe. S'agit-il d'un épiphénomène ou d'un phénomène durable, structurel ? Avons-nous affaire à une mode qui disparaîtra avec le retour en force des partis dans quelques mois ou quelques années ? La droite a-t-elle une stratégie des clubs et veut-elle copier la formule qui a permis à F. Mitterrand de devenir le quatrième président de la Ve République ? Après avoir fondé un nouveau Parti socialiste à partir, notamment, de la Convention des Institutions républicaines...

L'AVENIR DU PHÉNOMÈNE : LES CLUBS NÉS APRÈS LE 10 MAI 81 SONT-ILS APPELÉS À DURER OU À DISPARAÎTRE ?

Il est trop tôt pour répondre à cette question cruciale d'une manière définitive. Mais rien n'interdit de réfléchir en tenant compte des leçons du passé. D'un point de vue strictement politologique, la prospective des clubs dépend des relations qui peuvent s'organiser entre les partis et les sociétés de pensée politiques. De même qu'il existe un problème « partis/syndicats », de même se pose un problème « partis/clubs ».

(12) Cf. La droite parie sur les clubs, dans *Le Monde Dimanche* du 20 décembre 1981.

Pour le résoudre, il importe de dire ce que le club n'est pas afin de mieux définir ce qu'il est. Le club n'est ni un parti, ni une ligue, ni un syndicat, ni un groupe de pression.

Le club ne doit pas être confondu avec un parti. L'article 4 de la Constitution de 1958 déclare que les formations partisanes concourent à l'« expression du suffrage ». Pour les politologues, les partis ont pour objectif soit la conquête du pouvoir, soit la participation à son exercice : ils cherchent donc à obtenir des sièges aux élections, à avoir des députés et des ministres, et à investir le gouvernement. Bref, le phénomène partisan est spécifiquement organisé pour le combat politique. Le club n'est pas une ligue. On peut donner de celle-ci trois définitions : elle est ou bien un succédané de parti (cf. la Ligue des Patriotes) ; ou bien une formation militante, disposée à devenir militaire (cf. la Ligue de l'Action française) ; ou bien encore un groupement d'individus d'accord pour poursuivre une réforme, réviser une situation, promouvoir ou abroger une disposition législative (cf. la Ligue de l'Enseignement). La nature du club ne correspond pas à celle de la ligue parce que l'action est pour lui secondaire, voire étrangère. Le club n'est pas un syndicat. La fonction des syndicats est d'assurer la défense des intérêts professionnels, notamment des salariés, d'obtenir pour eux de meilleures conditions de travail et de rémunération. En 1982, les syndicats ouvriers s'assignent une double tâche : contester la société et négocier avec les pouvoirs publics et les employeurs privés. Ils ne peuvent se désintéresser de la politique économique et de l'orientation gouvernementale. Cela étant, l'aspect politique de leur action reste théoriquement très secondaire.

Le club n'est pas enfin un groupe de pression classique. Le groupe dit de « pression » est une organisation à base d'intérêts qui — directement ou non — tend à influencer ceux qui détiennent le pouvoir, à faire « pression » — comme son nom l'indique — sur les représentants de l'intérêt général (élus ou fonctionnaires) : d'où le nom, en anglais, de *pressure group*. Le club n'utilise que rarement la pression.

Comment alors définir ces « laboratoires d'idées » et du « citoyen » ? Le club n'est ni un lieu où se développent des processus politiques de types électoraux, ni une organisation revendicative de type professionnel ou économique, ni une organisation partisane ou militante, ni le succédané d'un parti. C'est par contre un corps intermédiaire non partisan ; un instrument de participation et de prise de conscience politique, un organe d'information et de formation civique, une structure d'accueil très souple où se développent des processus de dialogue et de pédagogie. Plus simplement, on peut le définir comme un groupe de citoyens — plus ou moins homogène — que l'avenir politique de la France intéresse et qui décident de se réunir entre eux pour en débattre dans un esprit d'ouverture et de tolérance. Les clubs sont des « sociétés à responsabilité limitée », parce qu'ils ne sauraient assumer l'ensemble des responsabilités politiques qui incombent normalement aux formations partisanes. Surtout, ils ne sont pas soumis à la sanction du suffrage universel.

Tôt ou tard, les sociétés de pensée actuelles devront affronter le phénomène partisan. De cette rencontre dépendra l'avenir de ces cercles. Quatre scénarios sont théoriquement possibles : la création d'un parti des clubs ; l'effacement des clubs après l'expérience socialo-communiste ; la fusion des clubs avec les partis ; la coopération organisée du phénomène clubs et du phénomène partisan. Examinons rapidement ces quatre hypothèses et tâchons de prévoir celle qui a le plus de chance de s'accorder avec la réalité de la vie politique française.

1. — La création d'un Parti des Clubs ou la mise sur pied d'une Fédération de Clubs ne doit pas être totalement exclue. Il existe des précédents à gauche avec la Convention des Institutions républicaines, l'Union des Clubs pour le Renouveau de la Gauche (UCRG) ou l'Union des Groupes et Clubs socialistes (UGCS).

Les Comités d'Action républicaine pourraient par exemple s'entendre avec les clubs sectoriels, le mouvement « Solidarité et Liberté » animé par Charles Pasqua, sénateur RPR des Hauts-de-Seine, « Initiatives et Libertés », « Solidarité médicale » du Pr B. Debré ou « Défense et Epargne » de René Monory. La structure d'accueil de ce regroupement est déjà en place : la « Confédération pour une Nouvelle Opposition », plus connue sous son sigle CNO.

2. — L'effacement des clubs après la fin de l'expérience socialiste ou par étiolement des bonnes volontés est une hypothèse très plausible. Nombreux sont les cercles de réflexion qui se lasseront de réfléchir ou qui seront tentés d'entrer dans la vie politique active. Quant à l'« après-socialisme », il se situe — sauf dissolution de l'Assemblée ou événement imprévisible — à l'horizon 86 ou 88. D'ici là, les clubmen devront s'organiser pour durer ou s'effacer... S'ils renoncent, le phénomène club apparaîtra comme un phénomène conjoncturel et non structurel. Le club sera une « structure passagère » et non une « structure de passage » permanente destinée à éduquer et à former des citoyens pour l'action, c'est-à-dire à préparer leur adhésion à un parti politique.

3. — La fusion des clubs avec les partis est l'hypothèse la plus logique parce que la plus facile. Après la phase de la « réflexion », vient naturellement la « phase de l'action ». L'efficacité appartient aux formations partisanes. Une fois le projet politique élaboré, il faut l'appliquer. En d'autres termes, la mise en œuvre d'un Programme appelle la conquête du pouvoir. Celle-ci incombe aux machines politiques puissantes, bien structurées et bien hiérarchisées. L'absorption des sociétés de pensée par les appareils partisans est souvent une question de temps, car les rapports de force entre les deux sont fondamentalement inégaux.

4. — La coopération organisée entre les partis et les clubs peut cependant se produire à condition que l'on distingue soigneusement la fonction des uns et des autres. Cette solution est de loin préférable aux trois précédentes. Elle est appliquée déjà au Parti socialiste et à l'UDF.

En effet, les statuts du PS prévoient non seulement l'existence des clubs qui — aux termes de l'article 25 — « participent à la vie du parti », mais

aussi des formules de coopération entre les deux structures. L'article 27 dispose expressément : « Des contrats d'association peuvent être passés entre une organisation locale du parti, après accord de la Fédération départementale, avec des groupements de réflexion, d'études ou de recherches hors du parti, lui-même. Des contrats d'association de ce même type peuvent être conclus sur le plan national avec des groupements spécialisés. » Entretiennent ainsi des relations étroites avec le PS des organisations comme : l'Office universitaire de Recherche socialiste (l'OURS), le Centre national d'Etude et de Promotion (CEDEP), le Centre d'Etudes, de Recherche et d'Education socialiste (CERES) ou les Clubs de l'Unité.

En fondant les clubs « Perspectives et Réalités », V. Giscard d'Estaing leur avait assigné deux missions : devenir des « boîtes à idées » et servir de « vivier politique ». Dix-huit ans plus tard, en 1982, le nouveau Président des Clubs, Jean-François Deniau définit ainsi leur rôle : « A l'intérieur de l'UDF, ils doivent être le chien de garde et le moteur d'une conception qui soit un idéal et un programme. Il s'agit de faire des clubs un mouvement politique à part entière qui ne soit pas seulement l'annexe intellectuelle du Parti républicain. En tant que composante de l'UDF, nous devons être au service de l'ensemble de l'UDF avec la double vocation de chien de garde de l'union et de moteur des propositions. » L'ancien président, Jean-Pierre Fourcade, et le nouveau siègent d'ailleurs au bureau politique de l'UDF. Enfants chéris de VGE, « Perspectives et Réalités » caressent une double ambition : faire exister davantage l'opposition dans le débat idéologique ; préparer les conditions d'un rassemblement libéral, radical et centriste où les clubs tenteraient de jouer un rôle catalyseur, analogue à celui de la Convention des institutions républicaines de F. Mitterrand naguère pour les socialistes (13).

De leur côté, les clubs du « Contrat social » du président E. Faure travaillent dans l'ombre pour reconstituer un centre gauche politique à la lisière de la majorité et de l'opposition. Objectif : servir de trait d'union ou de pont entre la droite de la gauche et la gauche de la droite.

Au fond, notre vie politique agitée démontre que les partis ont besoin des clubs et réciproquement. Le club peut avoir deux fonctions par rapport aux partis. D'une part, détaché de la « politique politicienne » et des soucis électoraux, il a le temps de réfléchir — dans ce cas, il se transforme en « laboratoire d'idées » et propose de grandes orientations au parti politique, engagé, lui, dans un combat au jour le jour. D'autre part, le club peut faire aussi un travail de pédagogie, disons infrapolitique, sur les personnes qui refusent l'action militante ou qui souhaitent avant d'être « encartées » se former et s'informer ; ici, il se transforme en « laboratoire du citoyen » ou en « structure de passage ».

(13) Ce n'est pas un hasard si VGE a assisté à la convention nationale de Versailles, les 13 et 14 novembre 1982, et s'il a choisi les clubs pour exposer ce qu'il appelle une « nouvelle méthode » de gouvernement.

Le passage à l'engagement électoral implique une formation politique : il n'y a pas de démocratie vivante sans démocrates, c'est-à-dire sans citoyens responsables. L'action politique dans un parti et l'action politique dans un club ne s'opposent pas, elles se complètent. Le premier donne le contact avec la base, le second éduque, forme et élabore des dossiers techniques pour les machines électorales. Cette répartition des rôles, cette division du travail entre le phénomène partisan et le phénomène non partisan doit être de préférence institutionnalisée dans les statuts des partis. Le PS et l'UDF ont ouvert la voie ; le RPR suivra-t-il ce bon exemple, les Clubs 89 devenant l'équivalent des clubs giscardiens ?

Les échéances électorales — municipales en mars 1983, régionales en 1984, législatives en 1986 — vont exercer un rôle déterminant sur les clubs. Certains ne résisteront pas à la tentation de l'action politique. Nombreux sans doute seront les clubmen qui brigueront un mandat de maire, de conseiller municipal ou régional, puis de député. Mais on est en droit de parier sur la survie de plusieurs laboratoires d'idées. Ces contre-pouvoirs intellectuels et culturels sauront se rappeler ce qui s'est passé dans les années 60...

L'ancien secrétaire de la SFIO aimait à dire, au temps de la Fédération de la Gauche, que les « Clubs Mitterrandistes » prenaient leur source entre Auteuil et Passy, mais ne dépassaient pas la porte d'Italie ! Cette ironie était mal placée et l'Histoire lui a donné tort. Guy Mollet se trompait. Ce sont en effet les clubs qui ont permis à F. Mitterrand de coloniser le PS, puis d'accéder à la présidence de la République le 10 mai 1981. En échange, le chef de l'Etat a récompensé ses amis les plus fidèles en leur confiant des postes de grande responsabilité : Ch. Hernu, fondateur du Club des Jacobins, est ministre de la défense ; Alain Savary, responsable du Club Démocratie et Socialisme, ministre de l'éducation nationale ; Pierre Bérégovoy, animateur de Socialisme moderne, ministre de la solidarité nationale. Ce n'est pas tout : Edith Cresson, Edwige Avice, Nicole Questiaux, Louis Le Pensec, Louis Mexandeau, Georges Lemoine et Georges Fillioud venaient en droite ligne de la Convention des Institutions républicaines. Enfin, André Cellard et François Abadie appartenaient au bureau national de l'Atelier républicain, tandis que le président de l'Assemblée nationale, Louis Mermaz, dirigeait la Ligue pour le combat républicain (14).

Le pouvoir des clubs a conduit les clubmen à assumer le Pouvoir politique dans l'Etat. La V^e^ République tranche sur ses devancières. Elle a beaucoup de chance d'être qualifiée par les historiens de l'avenir : « République des clubs »...

(14) Il serait intéressant d'effectuer une recherche sur la composition des gouvernements de VGE et de F. Mitterrand pour comparer le poids respectif des clubs dans ces ministères d'une part, et de dresser un parallèle entre le rôle joué par « Perspectives et Réalités » entre 1965 et 1974 dans la conquête du Pouvoir et celui exercé par la Convention des Institutions républicaines de 1965 à 1981, d'autre part.

Tableau des principaux clubs politiques créés par l'opposition :

A) *Avant le 10 mai 1981*

— *Les clubs giscardiens*

« Perspectives et Réalités »,
17, boulevard Raspail, Paris 7e.
Date de fondation : 1965.
Nombre : environ 300 et 30 000 cotisants.
La Fédération des Clubs est associée au Parti républicain et constitue une composante de l'UDF. J.-F. Deniau et J.-P. Fourcade, anciens ministres de VGE, assument respectivement la présidence et la présidence d'honneur.

— *Les clubs fauristes*

« Le Comité d'Etude pour un Nouveau Contrat social »,
17, boulevard Raspail, Paris, 7e.
Fondateur : Edgar Faure.
Année de création : 1969. Ramifications en province.
Objectif : promouvoir des « majorités d'idées » sur les grands problèmes de la société française et dépasser le clivage « gauche/droite ».

— *Les clubs de la nouvelle droite : le GRECE*

« Groupement de Recherche et d'Etude pour la Civilisation européenne », fondé à Paris en 1968.
Membres éminents : A. de Benoist, P. Vial, G. Faye.
Objectif : Lutter contre les idéologies de gauche et « Gagner la guerre culturelle ». Un laboratoire d'idées.

— *Les clubs de l'Horloge*

Siège : 4, rue de Stockholm ; président : Yvan Blot.
Date de fondation : 1974. Environ 200 membres, avec une implantation assez forte à Lyon.
Originalité : une majorité d'anciens énarques et de hauts fonctionnaires.
Le club a contribué au débat sur la « nouvelle droite ». Laboratoire d'idées, il prépare l' « après-socialisme » et combat l' « égalitarisme » au nom de la « défense de la République ».

— *Le club de Grenelle*

Siège : 7, rue Bonaparte, Paris 6e.
Créé en 1977, il a été dirigé par Daniel Levis, ancien collaborateur de J.-F. Deniau, qui a passé la main aujourd'hui à T. Aumonier.
Nombre : moins d'une centaine d'adhérents.
Originalité : il comprend autant de gaullistes que de membres de l'UDF.

— *Les clubs « République et Démocratie »*

Siège : 21, rue du Rocher, Paris 8e.
Créés en 1978 par l'ancien secrétaire d'Etat aux PME, Pierre Prouteau, ils regroupent près de 3 000 membres répartis dans 80 clubs.

— *Les clubs d'intellectuels hostiles à l'idéologie socialiste et favorables au libéralisme*

* le « Comité des Intellectuels pour l'Europe des Libertés » créé en 1978 et animé par M. Ravennes. Environ 1 500 adhérents. Le CIEL se veut « en » opposition, plutôt que « dans l'opposition ». Il mène une critique radicale du totalitarisme, tant de droite que de gauche ;
* les « Cercles universitaires » implantés dans les grandes villes à partir des années 1979-1980 ;
Président : Michel Prigent. Ils réunissent des enseignants de sensibilité gaulliste et giscardienne qui refusent d'appartenir à un parti. D'abord clubs de réflexion, ils n'écartent pas — *a priori* — l'action politique.

B) *Après le 10 mai 1981*

— *Le « Club 89 »*

Fondé par Michel Aurillac, ancien député RPR et Alain Juppé, collaborateur de J. Chirac.
Siège : 106, rue de l'Université, Paris 7e.
Il revendique 1 300 adhérents à Paris, 49 clubs affiliés en province et 3 à l'étranger : Bruxelles, Londres et Abidjan. Une trentaine de commissions de travail élaborent des dossiers qui, le moment venu, pourront être utilisés par le leader du RPR, le maire de Paris.
Spécificité : les clubs 89 entendent contribuer au renouveau idéologique et culturel de l'opposition face au marxisme et au socialisme, fût-il « à la française ». Fil directeur des réflexions politiques : « moins d'Etat pour un meilleur Etat, et plus de citoyenneté dans la cité ».

Autres clubs d'inspiration gaulliste plus modestes

* *Le « Cercle Périclès »*
Membres du bureau notamment : Y. Guéna, P. Billecoq, J. Charbonnel, P. Mazeaud. Né dans la discrétion, comprenant peu de membres, il réfléchit sur le rôle de l'Etat et le fonctionnement des Institutions.
* « *Science et Société* »
Club élitiste fondé par A. Devaquet, ex-secrétaire général du RPR, conseiller scientifique de J. Chirac.
Objectif : « renouer le dialogue entre le savant et le politique ».
Originalité : un *numerus clausus* fixé à 150 membres (80 aujour-

d'hui) ; les adhérents — « penseurs » et « décideurs » sont discrètement cooptés et placés sous la tutelle d'un « Comité scientifique » pour prévenir les dérives du type « nouvelle droite ». Le club entend transposer les modèles scientifiques à la société actuelle.

* « *Solidarité et Liberté* »
  Organisation fondée par Ch. Pasqua, secrétaire RPR, collaborateur de J. Chirac et P. d'Ornano, sénateur UDF.
  Siège : 63, boulevard des Batignoles, Paris 8e.
  Objectif : organiser des « contre-pouvoirs » et élaborer les éléments d'un programme futur de gouvernement. Les clubs mettent en place : un « Haut Conseil pour les Libertés » qui recevra les plaintes des citoyens et fournira des conseils juridiques, et un « observatoire économique et social » qui établira des pouvoirs publics dans ces domaines, un peu comme l'a fait la Commission Bloch-Lainé pour juger le septennat de VGE.

— *Clubs oppositionnels d'inspiration non gaulliste*

* « *Justice et République* »
  Siège : 176, rue de Rivoli, Paris 1er. Essentiellement composé de juristes (environ 50).
* « *Les clubs Horizon 86* »
  Siège : 85, rue de Sèvres, Paris 6e. Objectif : préparer les élections législatives de 1986.
* *Le pacte d'action gouvernemental et libéral* » (PAGEL)
  Siège : 4, rue des Erables, 78150 Rocquencourt.
* « *Présence centre gauche* », créée à l'initiative de Mme Brigitte Gros, sénateur gauche démocratique, soutenue par Alain Poher, président du Sénat.
* « *Avenir et Liberté* »
  Siège : 18, avenue de la Marne, 92600 Asnières.
  Association créée dès 1972 qui a pris son essor après le 10 mai. Président : Yves Paris.
* « *Le club Présence indépendante et libérale* »
  Son directoire est composé de membres du CNIP.
* *Le « CERCLES » ou le club des députés*
  Le Centre d'Etudes et de Recherches constitutionnelles, législatives et sociales a été fondé par deux députés RPR. Michel Noir et Philippe Séguin — et deux députés UDF — François d'Aubert et Charles Millon.
  Objectif : dépasser le clivage RPR/UDF.

— *Un cas spécial : les CAR*, c'est-à-dire les Comités d'Action républicaine, 34, rue de Liège, 75008 Paris.

Organes d'action politique plus que Centres de Réflexion. On en dénombre plus de 40 en province qui regroupent 4 000 adhérents.